RÈGLEMENT DU TOURNOI

RÈGLES GÉNÉRALES

Article 1 Les équipes de toutes les catégories sont formées de 6 joueurs, soit : 1 gardien et 5 joueurs de champ

Le nombre de joueurs inscrits par équipe est illimité

- Article 2 Pour participer au tournoi, chaque capitaine d'équipe est responsable de ses joueurs
- Article 3 Pour participer au tournoi, toute équipe doit s'inscrire au moyen du formulaire officiel Sur ce formulaire, le responsable de l'équipe inscrira lisiblement : nom, prénom et adresse email
- Article 4 Le tournoi se déroule sur des terrains de dimensions réduites, environ le tiers d'un terrain normal avec des buts de juniors D
- Article 5 Les règles habituelles de l'ASF en matière de football et de tournois sont appliquées. La règle du hors-jeu est abolie
- Article 6 La durée des matchs est de 12 minutes sans mi-temps et sans changement de camp
- Article 7 Le port de chaussures de football à crampons(fer) est strictement interdit. Les chaussures de football à multi-crampons sont autorisées de même que les chaussures de sport et de gymnastique Protège-tibias OBLIGATOIRES

CATÉGORIES

Article 8 Le tournoi se décline en 5 catégories, soit :

- Juniors 2007 et plus jeune

Sportifs ouverte à toutes et tous

obligatoire pour tous les hommes âgés de 15 à 29 ans, soit nés durant les années 1993 à 2007

ce qui signifie qu'une personne âgée entre 15 et 29 ans ne peut pas joueur en

catégorie "Juniors" ou en catégorie "Vétérans"

- Vétérans réservée aux personnes (hommes ou femmes) nées en 1993 et plus âgées

JEU

Article 9 Dans chaque catégorie, le mode de rencontres se fait en fonction du nombre d'équipes inscrites. Matchs allers ou matchs allers et retours, avec matchs éliminatoires, finales ou championnats directs. Le classement se fait aux points; victoire = 3 points – nul = 1 point – défaite = 0 point. En cas d'égalité de points, la confrontation directe puis le goal-average départageront les équipes, soit : le résultat obtenu par le match opposant les 2 équipes à égalité puis la différence de buts (marqués et reçus). Si celle-ci est identique, l'avantage sera donné à l'équipe ayant marqué le plus de buts. En cas de nouvelle égalité, il y aura un tirage au sort. Dans un cas particulier, le jury peut décider de départager 2 équipes par des tirs au but, selon règle ASF

./.

Article 10 Seul le capitaine, responsable de l'équipe, est autorisé à négocier avec le jury. Son nom figure comme tel sur le formulaire d'inscription

- Article 11 A la fin du match, en signe d'acceptation, le capitaine de chaque équipe signe la carte de jeu où figure le résultat du match. Aucune réclamation sur le score ne sera acceptée ultérieurement
- Article 12 Les matchs déclarés perdus au tapis vert pour forfait, protêt, etc... le sont sur le score de 0-3
- Article 13 Chaque équipe et chaque joueur s'engage à respecter le présent règlement. En cas de litige, le jury du tournoi peut statuer et prendre les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi. Sa décision est irrévocable et est appliquée immédiatement

ASSURANCES

Article 14 Les organisateurs du tournoi déclinent toutes responsabilités envers les équipes et les participants au tournoi. Tous les joueurs participent à leur risque et péril et sont responsables de leurs actes, blessures et dégâts qu'ils pourraient occasionner. Chaque participant est tenu d'être assuré en cas d'accident. Nous conseillons à chacun d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civil, vol et autres dommages possibles. Chaque joueur doit être en bonne santé pour participer au tournoi. En cas de doute, veuillez consulter un médecin avant la compétition

PRIX

Article 15 Les organisateurs remettront un prix à chaque équipe .

Chaque équipe inscrite s'engage à disputer l'intégralité de ses matchs, si tel ne serait pas le cas, l'équipe ne recevra aucun prix

INFORMATION

Article 16 Chaque capitaine, responsable d'équipe, portera à la connaissance de ses joueurs la teneur du présent règlement

Football Club Les Brenets